

Fillièremag'

N°4 Juillet 2019



page 12

ENFANCE JEUNESSE

Vers un PEDT

page 14

ACTION SOCIALE

Nouveau : Ateliers
équilibre seniors

page 26

PROJET DE TERRITOIRE

Création
d'un conseil citoyen

L'édito.....page 3

Infos pratiques.....page 4

Finances.....page 6

Travaux.....page 8

Aménagement du territoire.....page 9

Enfance, jeunesse, scolaire.....page 12

Action sociale.....page 14

Environnement.....page 16

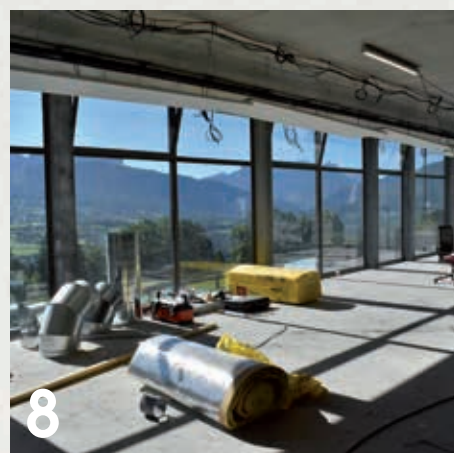
Culture, sports, vie associative.....page 18

Tourisme.....page 22

Vie associative.....page 24

Projet de territoire.....page 26

Agenda.....page 27



Responsable de la publication : Christian ANSELME, maire
Rédaction : service communication, commission communication
Conception graphique : globule VERTE
Photos : Serge BOCQUET, Bernard CONVERS, Marie-Claude DAUBERCIES, Philippe MACHEDA, Fabienne ZAGLIO, Virginie VERDAN, Élodie GROUSSIN, Grand Annecy, Jpeg Photo Club et fotolia
Impression et distribution : Abrasax

20



23



Répondre aux besoins présents, anticiper ceux du futur, tel est le leitmotiv de tous les élus pour l'élaboration des politiques publiques. Les évolutions sociétales de plus en plus rapides et les dynamiques territoriales haut-savoyardes, l'accroissement constant de la population et son vieillissement, rendent l'exercice difficile. Associer les citoyens aux décisions prises, écouter leurs attentes, partager avec eux les solutions est d'autant plus indispensable. La démocratie verticale doit laisser place à une démocratie plus horizontale, s'appuyant sur l'intelligence collective. C'est la voie que nous avons empruntée, depuis plusieurs mois, pour établir notre projet de territoire qui se traduit par un programme d'actions à court et à moyen terme, la voie que nous suivons pour le réaménagement du centre-bourg de Thorens-Glières ou pour la réflexion sur l'aménagement d'une salle d'animation à Evires. C'est ce même cheminement qui devra, demain, être suivi pour tout projet conséquent. La mise en place d'un Conseil Citoyen dans quelques jours viendra renforcer cette orientation. La démocratie participative est désormais une réalité à Fillière. Je ne doute pas un instant que vous saurez la faire vivre. Les initiatives citoyennes se multiplient : projet de maison intergénérationnelle, création du groupe "Fill' à vélo". Dans un autre registre, la naissance de l'association "Les Paniers d'ici", qui vise à stimuler le consommé local, est également une très bonne nouvelle.

Tout projet se confronte à une réalité financière. Le vote du budget est toujours un moment clé dans la vie communale. Il traduit les ambitions et les priorités de l'équipe municipale. Les efforts quotidiens des agents et des élus pour maîtriser les dépenses nous ont permis, comme en 2017 et 2018, de construire un budget ambitieux, faisant la part belle aux investissements et nous donnant les moyens de développer nos actions en faveur de l'habitat et à destination des jeunes, des associations, de la culture. Avec l'ouverture de la salle d'exposition "Phil'Arts", nous avons voulu prouver que la culture avait sa place partout, y compris en milieu rural. Les retours particulièrement positifs des visiteurs et les chiffres de fréquentation sont un formidable encouragement pour renforcer cette politique culturelle. Le Grand Anancy, dans le cadre de ses compétences, est à nos côtés tous les jours : les nombreuses animations proposées aux seniors, l'arrivée du réseau SIBRA, viennent conforter l'offre de services et notre qualité de vie. Le haut débit est une autre de vos attentes : dans les prochaines semaines, 500 foyers auront la possibilité de se raccorder à la fibre optique. C'est incontestablement une bonne nouvelle, même si elle ne concerne, pour l'instant, qu'une partie des habitants de la commune. Vous pouvez compter sur la détermination du Conseil municipal pour que le déploiement se fasse rapidement sur tout le territoire.

Comme chaque année, de nombreuses manifestations animeront la période estivale. Je tiens à remercier les bénévoles qui se dépensent à longueur d'année pour faire vivre notre commune et qui, par leur engagement, contribuent largement au bien vivre ensemble. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Christian ANSELME, maire de Fillière

Fermeture des agences EDF en France en 2019

Toutes les agences EDF ont fermé leurs portes pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne. Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 : www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture
Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Fillière : www.agence-france-electricite.fr/edf
Toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur : www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/

Vos interlocuteurs chez ENEDIS

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français continental et déploie toutes les interventions techniques (raccordement, dépannage, relevé de compteur...).

En fonction de vos besoins et questionnements, vous pouvez contacter les accueils correspondants :

- **Dépannage** : 09 726 750 74
- **Accueil particuliers** : 09 693 218 53
- **Accueil professionnels (artisans, commerce...)** : 09 693 218 54
- **Accueil entreprises (industrie, promoteur...)** : 09 693 218 99
- **Questions relatives aux compteurs Linky** : 0 800 054 659

La fibre arrive à Fillière !

L'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie sur le réseau du SYANE : après les premières ouvertures en 2018 dans les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve, l'accès à la fibre se développe progressivement sur le secteur de Fillière. A ce jour, près de 500 logements sont d'ores et déjà éligibles sur la commune déléguée de Thorens-Glières au chef-lieu et hameaux suivants : Les Sages, Les Combes d'En Bas, Les Combes d'En Haut, Gavel, Les Laffins.

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par l'entreprise privée COVAGE dans le cadre d'une concession de service public.

RÉUNION PUBLIQUE FIBRE OPTIQUE

Habitants de Thorens-Glières chef-lieu et hameaux concernés

Mercredi 3 juillet à 19h

(Accueil et échange avec les opérateurs à partir de 18h30)

Salle Tom Morel - 188, route des Fleuries

Thorens-Glières - 74570 Fillière

Les professionnels intervenants répondront à toutes vos questions concernant votre accès à la fibre (éligibilité, raccordements, abonnements, démarches administratives...)

Réouverture de l'auberge communale d'Évires

L'auberge communale d'Évires est à nouveau ouverte au public. Bastien Francioli, le gestionnaire vous accueille depuis le 1^{er} mars 2019 et vous propose différents services : bar, restauration, dépôt de pain, et à partir de septembre, un relais postal.

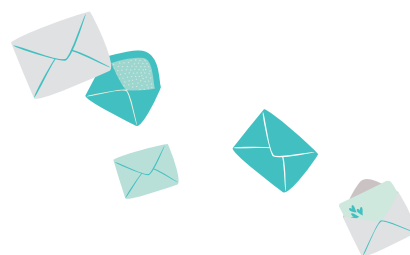


Fermeture de l'agence postale communale de Saint-Martin-Bellevue

L'agence postale communale de Saint-Martin-Bellevue sera fermée du 9 au 27 juillet 2019.

Durant cette période, tous les objets avisés seront à récupérer à la poste d'Argonay, 6 impasse des Marais.

Pour les opérations bancaires courantes, vous pourrez vous adresser au bureau de poste de Pringy, place Georges Boileau.



Le projet de zonage d'assainissement soumis à enquête publique

Le SILA est chargé de définir les modes d'assainissement les mieux adaptés pour chaque zone de son territoire, en tenant compte des installations existantes, des solutions techniques possibles, des modes de financement. Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales a été approuvé, lors du comité syndical du SILA, le 1^{er} avril 2019. Celui-ci est porté à enquête publique **jusqu'au 8 juillet 2019**. Cette enquête a pour objectif de présenter :

- la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées et de définir les agglomérations d'assainissement
- la délimitation des zones d'assainissement des eaux pluviales.

Par la suite, le zonage d'assainissement sera intégré aux plans locaux d'urbanisme.

Le dossier d'enquête publique est disponible sur le site internet dédié : www.registre-numerique.fr/sila-zonages-assainissement.

Il est également disponible aux sièges d'enquête (informations sur le site internet du SILA www.sila.fr).



Espace public, un environnement à préserver

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie. Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité. La commune et le Grand Annecy mettent à votre disposition des équipements permettant de conserver les rues de nos villages propres (poubelles, déchèterie). La préservation de l'environnement est l'affaire de tous. Votre implication est donc indispensable pour conserver des lieux de vie agréables.

Retour sur le "printemps du réemploi" à la déchetterie des Ollières

Nous avons tous au fond de nos placards, dans nos garages ou au grenier, des objets encore en bon état qui pourraient servir, mais dont on n'a plus forcément l'utilité. Alors pourquoi ne pas les donner au lieu de les jeter ? C'est ce que vous proposait la Direction de la Valorisation des déchets du Grand Annecy, le 22 mai dernier, à la déchèterie des Ollières, à l'occasion du printemps du réemploi.

Lors de cette journée, 112 personnes ont

379 kg d'objets donnés à la recyclerie de la Tournette

été sensibilisées, par la Recyclerie de la Tournette, à la réduction de la production des déchets et à la consommation responsable. Les participants pouvaient également repartir avec des livres, proposés gratuitement sur le stand du "livres-service" des ambassadeurs du Grand Annecy.

379 kg d'objets réutilisables ont été déposés par les habitants dans l'espace de don et de réemploi, exceptionnellement situé à la déchèterie des Ollières pour l'occasion : 220 kg de textiles, 4 vélos réparables, 40 kg de petits appareils électriques (TV, hifi, petit électroménager, ordinateur), 60 kg de mobilier (tables, chaises, étagères...), 12 kg de jeux et jouets, 12 kg de livres et 3 kg d'outils de jardin. Ils ont été récupérés par la recyclerie, gérée par l'association à but non lucratif "Impact Environnement Social 74".

Ces objets seront ensuite revendus à petits prix par l'association ou donnés à d'autres associations. L'objectif étant de prolonger



leur durée de vie !

N'hésitez pas à franchir les portes de la

Recyclerie de la Tournette
ZA de la Verrerie - 74290 Alex
Tél. 09 54 61 59 63

Ouverture de la boutique : mercredi, samedi et dimanche 14h-19h

Apports : en semaine sur rendez-vous.

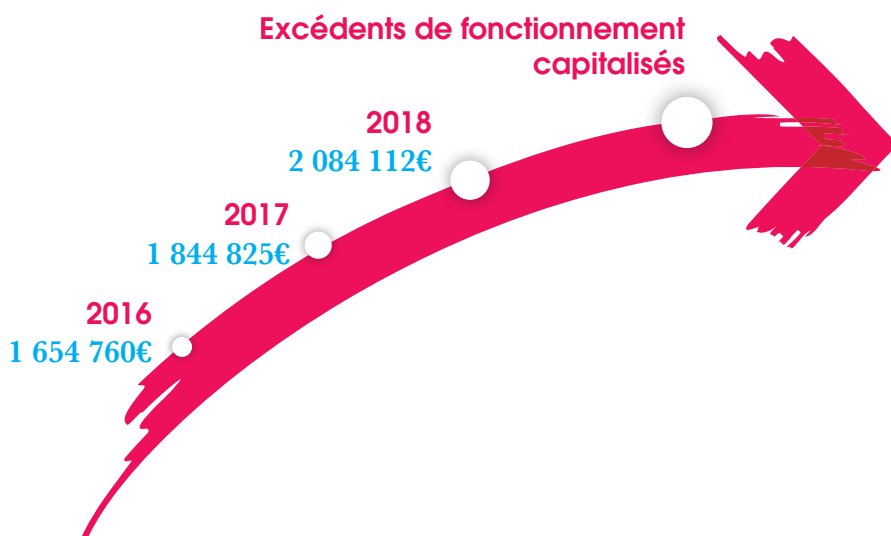
Un niveau d'investissement important

Le 11 février dernier, le conseil municipal a voté un budget primitif 2019 ambitieux sans augmentation de la fiscalité locale, une nouvelle fois. Cependant, comme vous êtes un certain nombre à nous le faire remarquer, vous avez peut-être constaté une augmentation du montant de votre taxe d'habitation et/ou de vos taxes sur le foncier bâti et non bâti. Cela s'explique par la revalorisation forfaitaire annuelle des bases, inscrite dans le projet de loi de finances voté par le Parlement, pour tenir compte de l'inflation. Ainsi, le taux de revalorisation des bases a été fixé à 1,022% pour 2019, contre 1,012% en 2018.

Cette saine gestion est le fruit du travail engagé dès la naissance de la commune nouvelle pour renforcer la maîtrise budgétaire dans le souci de préserver la qualité des services aux usagers. Plusieurs objectifs ont été arrêtés et seront poursuivis :

- Une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement ;
- Une politique d'achat mieux encadrée ;
- Une recherche accrue de subventions ;
- Une mise en place d'outils internes d'analyse des coûts et de contrôle de la dépense publique.

Cette politique se traduit par une augmentation de 25% de notre capacité d'autofinancement et un fort désendettement de la commune puisqu'aucun prêt n'a été réalisé les deux dernières années et que nous en avons remboursé un par anticipation.










Le budget de la commune en 2019









Section de fonctionnement > budget 2019 : 9 063 590 €

Dépenses











	Fêtes et cérémonies, associations CCAS	517 277 €	5,87%
	Scolaire, périscolaire, extrascolaire, culture	623 000 €	6,87%
	Charges générales (eau, électricité, chauffage...)	752 632 €	8,30%
	Charges financières, fonds de participation	710 946 €	8%
	Fournitures, entretien, maintenance	824 613 €	9%
	Amortissement, dépenses imprévues virement entre section	1 143 093 €	12,46%
	Taxes, rémunérations, charges, assurances, indemnités, gestion forêt	4 492 029 €	49,5%

Recettes





	Excédent capitalisé	188 112 €	2,07%
	Produits des services	1 242 204 €	13,70%
	Impôts, taxes	4 260 140 €	47%
	Dotations	2 811 004 €	31%
	Revenus du patrimoine produits de gestion	380 614 €	4,23%
	Produits exceptionnels et financiers	181 516 €	2%

Section d'investissement > budget 2019 : 9 303 563 €

Dépenses

	Acquisitions foncières	155 000 €	1,66%
	Frais d'étude	185 000 €	2%
	Espaces publics/forêt	232 325 €	2,5%
	Electrification	250 000 €	2,68%
	Dette	524 730 €	5,64%
	Loisirs et culture	673 700 €	7,2%
	Mobilier	686 844 €	7,41%
	Education	2 486 078 €	26,7%
	Patrimoine	950 565 €	10,21%
	Voirie	3 159 321 €	34%

Recettes

	Excédents 2018, dotations, fonds divers	4 321 783 €	46,46%
	Amortissement, frais	493 093 €	5,30%
	Subventions	3 451 687 €	37,10%
	Emprunts	1 037 000 €	11,14%

Travaux terminés ou en cours

Salle périscolaire de Saint-Martin-Bellevue

Les travaux de la salle périscolaire de Saint-Martin-Bellevue se terminent cet été. Elle sera donc opérationnelle pour la rentrée scolaire 2019/2020.



Rond-point du Chaumet (Évires) et Route des Côtes (Les Ollières)

Les travaux se sont déroulés conformément aux attentes permettant ainsi de sécuriser les secteurs identifiés et d'améliorer le confort des usagers.



Équipement numérique dans les écoles (Aviernoz - Les Ollières - Évires)

Les écoles de Fillière sont aujourd'hui dotées de matériel informatique (tablettes, ordinateurs portables, vidéoprojecteur) selon les besoins définis par chacune d'entre elles. L'ensemble de l'équipement numérique sera prochainement finalisé dans les écoles d'Aviernoz, Évires et Les Ollières.

Travaux de sécurisation

Des secteurs identifiés comme zones dangereuses sont en cours d'étude en vue de travaux de sécurisation : signalisation routière, aménagement de ralentissement, implantation de radars pédagogiques...

Les principaux investissements 2019

La bonne santé financière de la commune se traduit par un ambitieux programme d'investissement. Outre la finalisation des travaux engagés en 2018 (salle périscolaire de Saint-Martin-Bellevue, sécurisation du carrefour du Chaumet à Évires et de la route des Côtes aux Ollières), d'importants projets vont être lancés cette année :

Voirie :

sécurisation de la portion Le Vuaz - La Fruitière (2^{ème} tranche), giratoire de la Touffière, réparation du pont des Bys (Chez Bruchon) + entretien courant des voies communales et marquage au sol.

Bâtiments :

construction d'un nouveau groupe scolaire aux Ollières, mise aux normes de la mairie d'Aviernoz, toiture de l'Eglise d'Aviernoz, rénovation énergétique de l'ancien presbytère d'Évires, mise aux normes PMR des bâtiments publics, travaux d'entretien dans les écoles, les bibliothèques les appartements communaux, achat de mobilier.

Équipements sportifs et éducatifs :

agrandissement des vestiaires du football d'Évires, rénovation de deux courts de tennis à Thorens-Glières, rénovation des aires de jeux de Saint-Martin-Bellevue et Thorens-Glières, déplacement du City des Ollières.

Acquisitions foncières :

achat d'un terrain à Thorens-Glières pour la construction de quatre logements aidés, engagement du Plan Pluriannuel d'Actions foncières, notamment pour la réalisation de la maison intergénérationnelle.

Mobiliers urbains :

reprise de l'ensemble du mobilier (poubelles, bancs, tableaux d'affichage, range vélos...).



Esquisse d'aménagement du groupe scolaire aux Ollières



Vestiaires actuels du foot à Évires

Plans locaux d'urbanisme

Le rôle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Donner un cadre cohérent aux actions d'aménagement sur les 10-15 prochaines années



Définir le droit des sols de la Commune

La Procédure pour l'élaboration d'un PLU

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la procédure est menée par le Grand Anancy



Le PLU des communes déléguées d'Évires et de Saint-Martin-Bellevue sont en cours d'élaboration.

PLU ÉVIRES

Le 28 mars dernier, le Conseil Communautaire du Grand Anancy a arrêté le PLU d'Évires.

Cet arrêt a été précédé d'une réunion publique qui a rassemblé environ 80 personnes, le 31 janvier 2019, à Évires pour présenter le projet du PLU.

Elle a été animée par Monsieur Dupérthuy, maire délégué d'Évires, M. Anselme, maire de Fillière, M. Nicolas Martin, conseiller municipal et Monsieur Jérémy Perruzzo du Cabinet Espace et Mutations.

Dans un 1^{er} temps, M. Dupérthuy a rappelé les objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui ont été présentés lors d'une précédente réunion publique. Ils portent notamment sur :

- la préservation du cadre de vie, en accompagnant la densification, pour maintenir une ambiance de village.
- la réponse aux besoins de la population, en étant en capacité de produire environ

140 logements d'ici 2030 (avec environ 35% de collectif, 30% d'individuel groupé et 35% individuel pur) et en limitant la consommation en extensif, à 4ha.

- la présence d'activités économiques pour assurer des conditions favorables au développement des activités sur le territoire communal et sécuriser l'activité agricole qui reste dynamique sur le territoire.

Afin de poursuivre cette élaboration, le travail des élus a consisté à traduire ces orientations, dans les documents directement opposables aux autorisations d'urbanisme comme les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement écrit et le règlement graphique.

L'élaboration du PLU est un travail long et complexe, du fait de l'évolution et de la superposition des lois, de la nécessité de tenir compte de nombreux enjeux, tels que l'assainissement, la protection environnementale, les risques, la sensibilité



paysagère, la densification et la mixité sociale...

Lors de cette réunion, il a également été expliqué qu'environ 8ha de terrains à urbaniser seront reclassés en secteur agricole.

Le projet de PLU présentera ainsi une balance positive d'environ 16.81ha de terrains non bâtis, au bénéfice des espaces agricoles et naturels, par rapport au PLU de 2009, soit :

- le reclassement d'environ 6.63ha de la zone d'urbanisation future (2AU), en zone agricole (A),
- le reclassement d'environ 2.68ha de la zone d'urbanisation future (1AU), en zone agricole (A),
- le reclassement d'environ 7.50ha des zones urbanisées (U), en zone agricole (A).

A cela s'ajoutent également 12.5ha de terrains déjà bâtis, classés en U au PLU de 2009 et reclassés en A dans le projet de PLU. Dans ces secteurs A, seul sera autorisée la gestion du bâti existant sans création de nouveau logement.

Ces reclassements se justifient au regard de la Loi Montagne (continuité de l'urbanisation, recherche de limites claires) et des possibilités d'assainissement.

En revanche, environ 2.14ha de terrains classés en A ont été reclassés en zone U.

Enfin, pour le foncier économique, 0.27ha seront mobilisés dans le prolongement de la zone d'activités existante.

La densité moyenne est donc de l'ordre de 17 logements/ha. La densité est privilégiée sur le chef-lieu et le Chaumet, avec des formes urbaines alternatives à la maison individuelle. En revanche, dans les hameaux, la densité est moins importante, compte tenu de l'environnement du site (prédominances des enjeux paysagers) et des difficultés liées à la mise en place d'une filière d'assainissement individuel.

Le PLU d'Évires étant arrêté, le dossier est consultable au Grand Annecy, à la mairie de Fillière et la mairie d'Évires. Les dates de l'enquête publique prévue à l'automne vous seront annoncées ultérieurement.

PLU DE SAINT-MARTIN-BELLEVUE



Le territoire de Saint-Martin-Bellevue est actuellement soumis au RNU, depuis la loi ALUR qui a rendu caducs les POS non transformés en PLU, au 27 mars 2017.

Avant cette date, le Conseil municipal de Saint-Martin-Bellevue avait prescrit par délibération une révision du POS valant PLU. Ce document a été arrêté une première fois par le Conseil municipal de Saint-Martin-Bellevue, le 26 juillet 2016. Cependant, il a fait l'objet d'avis défavorables de la part des services de l'Etat et du SCOT du Bassin Annécien. Aujourd'hui, il doit évoluer pour intégrer de nouvelles dimensions du projet urbain avec, notamment, l'encadrement de la

mutation du bâti et l'accompagnement de la densification de l'espace urbain.

Ce territoire doit intégrer le nouveau contexte territorial issu du SCOT du bassin annécien (commune de rang B au développement à conforter sur un ou deux pôles) et réfléchir ainsi à une vision à moyen terme, équilibrée et pérenne pour ses habitants et pour les générations à venir. La poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Martin-Bellevue est aujourd'hui portée par l'intercommunalité, qui a compétence en matière de "plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale", depuis 2017.

A ce jour, le PLU est en phase d'arrêt. Une réunion publique a été organisée, le 5 juin dernier, afin de présenter la transcription réglementaire et le projet de PLU. Ce document résulte d'une maturation politique et technique, qui a nécessité plusieurs mois d'études et de réflexions, et engagé des moyens techniques et financiers importants pour les collectivités.

Lors de cette réunion, les élus, accompagnés de Messieurs Damien Chabanne et Jérémy Perruzzo du Cabinet Espace et Mutations, ont rappelé les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme qui concernent l'organisation de l'ensemble du territoire communal pour les années à venir.

Le projet communal exprimé dans le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) s'organise autour de trois axes principaux :

- la maîtrise de la croissance démographique, avec l'objectif d'accueil d'environ 650 habitants, à l'horizon 2030,
- la confirmation d'un rôle économique majeur au sein du bassin de vie,
- le confortement d'une armature paysagère, écologique et végétale du territoire.

Ont également été présentés, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les outils de mixité sociale (sous forme de servitudes) qui seront mis en place pour assurer la réalisation de logements locatifs sociaux. L'objectif étant d'atteindre 38% de logement social dans la production de logements prévue au PLU.

Les taux de logements sociaux varient entre 30 et 40% selon les programmes retenus dans les OAP.

En terme de capacité d'accueil, en comptant environ 240 logements déjà autorisés depuis mai 2014, les capacités de production de logements seraient donc de 260 logements. Couplé aux autres critères, ce volume de production est compatible avec le SCOT.

Le projet de PLU présente une balance positive d'environ 22ha de terrains non bâtis, au bénéfice des espaces agricoles et naturels par rapport au PLU arrêté en juillet 2016. Pour les besoins du projet, environ 3,5ha sont destinés à l'habitat en extension de l'enveloppe urbaine, 7,6ha en dents creuses, 1ha en divisions parcellaires et environ 8ha sont destinés à l'accueil d'activités, en extension de l'enveloppe urbaine (2ha pour des activités artisanales, 6ha pour des activités industrielles - zone Les Voisins). La densité moyenne sera alors de l'ordre



de 40 logements/ha. Elle sera privilégiée à Mercier, les Diacquenods et dans les hameaux desservis par l'assainissement

collectif, avec des formes urbaines alternatives à la maison individuelle.

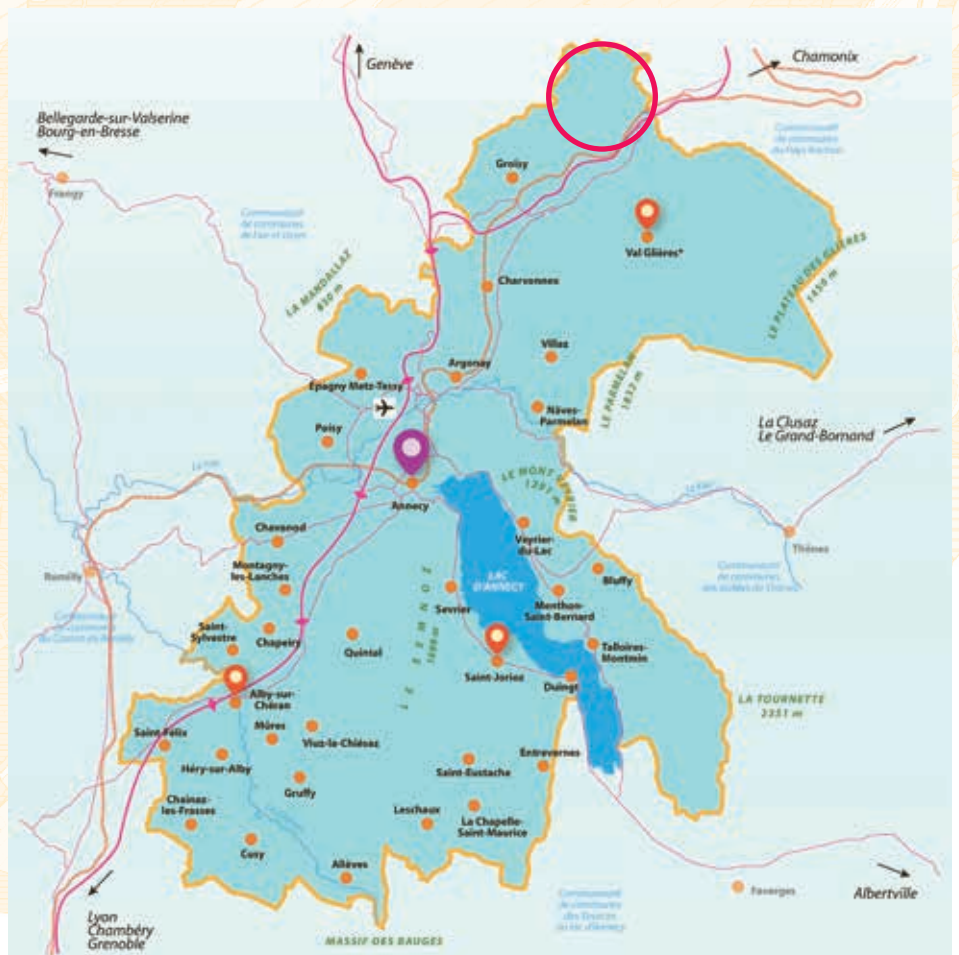
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET PLAN DE DÉPLACEMENT URBAINS (PLUI - H - D)

Le Grand Anancy a lancé par délibération du 28 juin 2018, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbains (PLUI - H - D), qui vise à se substituer aux documents en vigueur dans les différentes communes membres du Grand Anancy.

Une charte a été validée pour définir la manière dont les communes vont intervenir dans l'élaboration du PLUI H D. Ainsi, 5 secteurs géographiques ont été retenus (Anancy, première couronne, Pays d'Alby, Pays de Fillière et Lac), permettant un travail au plus près du terrain.

A l'issue de son approbation (environ trois à cinq ans), le PLUI HD se substituera au PLU de chaque commune.

Pôle aménagement du territoire
Mardi 15h-19h
Judi 9h-12h / 14h-17h
Tél. 09 71 09 05 70
urbanisme@commune-filliere.fr



Vers un projet éducatif territorial (PEDT) pour Fillière

Les élus de la commission "enfance jeunesse et sports" travaillent actuellement sur la mise en place d'un PEDT, action jugée prioritaire pour la rentrée scolaire 2019/2020. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu entre les élus, les directeurs des écoles, les agents périscolaires, les représentants des parents d'élèves et les associations sportives et culturelles.



Rencontre avec Matthieu Milhau, responsable du pôle enfance jeunesse et sports de Fillière

Matthieu, vous pilotez l'élaboration du Projet Educatif Territorial, pouvez-vous nous expliquer à quoi cela sert ?

Un PEDT permet de rassembler les acteurs éducatifs autour d'un projet commun, pour mener une réflexion globale sur la prise en charge de l'enfant tout au long de la journée, de la semaine, de l'année, dans tous les temps qui le concernent, en dehors de son environnement familial. Un tel projet permet d'organiser la collaboration entre les différents partenaires éducatifs, la complémentarité des temps de l'enfant et du

jeune, pour construire un parcours éducatif cohérent à destination des 3-18 ans.

Quels sont les objectifs du PEDT ?

L'objectif général est de favoriser le vivre-ensemble. Lors de la première rencontre où instituteurs, agents périscolaires et élus étaient présents, nous avons fait un état des lieux de l'existant et défini quatre objectifs opérationnels :

- promouvoir le sport et l'éducation à la santé
- développer les activités artistiques et culturelles
- développer les actions liées à la citoyenneté
- éduquer à l'environnement et au développement durable

Sur quelle période s'étend ce projet ?

Nous travaillons sur un projet pour les 3 années à venir (2019-2021).

Quelles sont les prochaines échéances ?

La rédaction du projet est en cours. Il devra être déposé auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), en septembre. Des actions concrètes, issues des discussions des groupes de travail, auront lieu dès la rentrée scolaire. Nous envisageons un premier bilan, en mars 2020.

Pour vous, ce projet sera une réussite si... ?

Ce projet sera une réussite s'il est partagé par l'ensemble des acteurs et que les actions prioritaires sont mises en place rapidement (un éducateur sportif dans les écoles par exemple).

Pôle enfance jeunesse et sports
Mairie déléguée de
Thorens- Glières
9, place de la République
Thorens-Glières 74570 FILLIERE
Tél. 04 50 22 82 38
secretariat.jeunesse@
commune-filliere.fr

Modification des tarifs des services périscolaires

Pour répondre à certaines situations rencontrées au cours de l'année scolaire 2018-2019, la commission "enfance jeunesse et sports" de la commune a souhaité modifier quelques points du règlement périscolaire pour favoriser le "mieux vivre ensemble". De plus, à la place des cinq tranches de quotients familiaux existants jusqu'alors, deux tranches ont été ajoutées. La volonté de la commission est de permettre aux familles les plus modestes d'avoir accès aux services périscolaires et extrascolaires de la collectivité. Ces nouveaux tarifs seront applicables dès la rentrée scolaire 2019/2020.

Assistant maternel, un métier

Environ 198 enfants sont accueillis par les 63 assistants maternels en exercice sur la commune de Fillière. Ce mode de garde, souple et adapté au rythme de l'enfant, répond à une demande constamment en hausse. Rencontre avec un groupe d'assistants maternels de la commune déléguée d'Évires et regard sur ce métier de la petite enfance.



Merci à Peggy, Pascale, Julie, Ophélie, Emeline, Éric et tous les enfants du groupe du vendredi

Quel est votre métier ? En quoi consiste-t-il ?

Nous accueillons les enfants à notre domicile et notre rôle est de les aider à grandir. Mais aussi d'accompagner les parents qui nous confient leurs enfants dans cette étape.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Pour le plaisir de travailler avec les enfants d'une part et pour concilier vie de famille et vie professionnelle, d'autre part.

Quels sont les côtés positifs et négatifs du métier ?

Les avantages : diversité des enfants, enrichissement au contact des enfants qui sont toujours reconnaissants du temps qui leur est accordé, autonomie dans l'organisation de la journée, dans les activités qui sont proposées aux enfants au cours de la journée...

L'une des difficultés majeures est l'isolement du fait du travail à son domicile et le manque de cadre administratif, le fait de devoir calculer ses heures, congés...

Quelles qualités vous semblent indispensables pour exercer ce métier ?

Être organisé, avoir de la patience et une grande capacité d'adaptation, être pédagogue, être disponible et avoir le sens de l'observation. Les qualités naturelles d'un parent en somme !

Comment définissez-vous votre rôle auprès de l'enfant, des parents ?

Nous sommes un repère pour l'enfant et notre rôle est de l'éveiller, de lui apporter un cadre réconfortant, sécurisant, d'être bienveillant à son égard...

Et nous sommes également à l'écoute des parents, nous les accompagnons au quotidien, les rassurons. Les retours des journées de l'enfant auprès des parents sont des moments d'échange importants.

Quel est pour vous, la valeur ajoutée du Relais Assistant Maternel (RAM) ?

Nous venons au relais pour des ateliers d'éveil. Les enfants aiment retrouver leurs copains du vendredi, et ils adorent ces moments conviviaux. Pour nous, c'est l'occasion de nous retrouver entre collègues, d'échanger sur nos expériences, de poser des questions à Christine, de partager des conseils.

Vous souhaitez devenir assistant maternel ?

Si le métier vous intéresse, Christine, la responsable du Relais, vous accueille sur rendez-vous pour vous informer des conditions d'accès et d'exercice de ce métier (agrément, formation, rémunération...).

Le Relais est également un service accessible aux gardes d'enfants à domicile (personne gardant le(s) enfant(s) au domicile des parents).

Relais Assistants Maternels

Itinérant

**Mairie déléguée
de Thorens-Glières**

9, place de la République

Thorens Glières

74570 FILLIERE

Tél. 04 50 22 45 43

ram@commune-filliere.fr

Accueil téléphonique :
lundi-mardi-mercredi-jeudi : 14h-15h30
Accueil personnalisé sur RDV :
mardi 17h -19h / jeudi 16h30-18h30
Le RAM est fermé le vendredi après-midi.

Retour sur l'atelier Sereni Mouve

Le Centre Communal d'Action Sociale œuvre au quotidien dans le domaine du logement, de l'aide sociale, de la solidarité et de la prévention.

Le 2 avril dernier, sur la commune de Thorens-Glières, s'est tenu un atelier sur le thème du changement de lieu de vie, orchestré par Sérèni Mouve, une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour échanger sur une étape difficile dans

la vie des séniors. L'atelier abordait les questions du déménagement, du nouveau lieu de vie, de l'installation... Quelques étapes et chronologies sont à respecter pour limiter l'angoisse et l'épuisement. Le but étant d'améliorer son quotidien et de préparer sereinement son avenir.



NOUVEAUTÉ : les ateliers équilibres séniors

Ils sont destinés aux personnes de plus de 60 ans, sur inscription. N'ayez plus peur des chutes ! Ces ateliers permettent de pratiquer une activité physique adaptée, tout en bénéficiant de conseils autour de la prévention de la chute "dans une ambiance conviviale".

A partir de septembre 2019, à la salle Tom Morel de Thorens-Glières, les mardis après-midi de 14h30 à 16h.

Ces ateliers sont portés par le Conseil départemental de Haute Savoie et le centre Hospitalier Annecy Genevois. Les inscriptions sont possibles jusque début septembre. Attention : places limitées. **Inscriptions et renseignements au 04 50 33 36 10**



Un nouvel équipement pour le CIAS : le Bus des Seniors

Mis en circulation au mois de mai, le Bus des Seniors offre un nouveau **service de proximité aux communes membres du Grand Annecy** : il permet d'organiser sur place des actions de prévention adressées aux séniors. **Il propose également un accueil, une écoute, des informations et des activités bien-être pour les aidants.**

Coloré et aménagé, vous l'avez peut-être vu garé devant la mairie déléguée de Thorens-Glières, à l'occasion des consultations de prévention santé du 27 mai dernier !

Il a stationné aux Ollières, tous les vendredis après-midi de juin, pour accueillir les personnes entourant un proche en perte d'autonomie.

Une psychologue, une infirmière en prévention et un travailleur médico-social ont animé des temps de parole, des échanges d'informations sur les dispositifs d'aide et de répit.

Les aidants ont également pu se divertir grâce à un cycle d'ateliers encadrés par une art thérapeute.

FAVORISENT LE BIEN-ÊTRE

Et toujours les pauses-café !

Vous accompagnez un proche atteint d'une maladie neurodégénérative ? Les pauses café, animées par une psychologue, permettent de s'exprimer librement, d'échanger et de s'informer. Elles ont lieu **le 3^e mardi du mois, de 14h30 à 16h30, à la mairie déléguée de Thorens-Glières.**

**+ d'infos : Pôle Bien Vieillir à domicile du Grand Annecy :
04 50 63 48 32**

60+ Vous accompagnez un proche atteint d'une maladie neurodégénérative ?
(Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques)

Venez partager un moment convivial d'échanges et d'information lors des

« Pauses café »

Trois lieux, trois jours

- Café Terra Natura à Seynod
(3^e jeudi du mois / 15h - 17h)
67 avenue des Neigeos
- Relais territorial de Saint Jorioz
(3^e vendredi du mois / 14h30 - 16h30)
225 route de Sales
- Mairie déléguée de Thorens Glières
(3^e mardi du mois / 14h30 - 16h30)
9 place de la Mairie

Renseignez-vous !
Parenthèse d'Alois
04 50 63 48 32
parenthesedalois@grandannecy.fr

Annecy CIAS | ars | Carsat | Alabien | FONDATION MEDICALA

Rénovation d'appartements communaux

La municipalité de Fillière et le CCAS ont à cœur d'offrir un cadre de vie adapté aux habitants du territoire. A ce titre, la commune de Fillière a récemment rénové des appartements dont elle est propriétaire, et le CCAS gestionnaire :

- un studio dans l'immeuble Sous-Dine (commune déléguée de Thorens-Glières) afin de permettre à une personne âgée de s'installer dans un logement fonctionnel, en rez-de-chaussée, au centre du village,
- un appartement T2 situé dans le presbytère de la commune déléguée d'Aviernoz.



Repas des aînés pour les cinq communes déléguées

Si vous avez plus de 65 ou 70 ans (selon votre lieu d'habitation), vous recevrez une invitation pour participer au repas annuel des aînés.

**Les dates sont les suivantes : dimanche 6 octobre à Evires,
dimanche 20 octobre à Aviernoz et à Thorens-Glières.**

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Fillière
9, place de la République - Thorens-Glières - 74570 FILLIÈRE
Tél. 09 71 09 05 59 / actionsociale@commune-filliere.fr
Retrouvez la brochure avec toutes les adresses utiles sur www.commune-filliere.fr

La gestion de notre forêt communale

La commune gère son patrimoine forestier à travers des orientations et actions bien définies. Le budget global 2019 s'élève à 138 000 €.

L'année 2018 s'est terminée avec un excédent de plus de 38 000 €, ce qui nous permet d'aborder l'année 2019 sereinement. Les charges récurrentes telles que l'entretien, les frais de gardiennage, les taxes, s'élèvent à 51 000 €.

75 000€ de travaux d'investissement sont prévus :

- **travaux sylvicoles** (dégagements de plantations, interventions en futaies irrégulières, broyages des rémanents, plantations...) sur Saint-Martin-Bellevue, Evires, Thorens-Glières,

- **travaux de maintenance et d'exploitation** (création ou entretien de périmètres, abattages, façonnage) sur Saint Martin de Bellevue, Evires, Thorens-Glières et Les Ollières,

- **travaux touristiques** (entretiens de sentiers, débardages...) sur Aviernoz et Thorens-Glières,

- **travaux d'infrastructure** (curage des renvois d'eau, réfection de pistes...) sur Thorens-Glières,

- **travaux environnementaux** (réhabilitation des zones humides) sur Thorens-Glières.

10 000 € sont réservés pour l'acquisition de parcelles forestières. Environ 80 000 € de recettes sont prévues, issues des ventes de bois et de subventions.

Soyons vigilants aux événements climatiques et aux maladies

L'Europe connaît des phénomènes de tempêtes de plus en plus régulièrement, comme par exemple celui qui a touché le nord de l'Italie l'année dernière,



détruisant des milliers d'hectares de forêts. Notre région doit faire face aux attaques d'insectes sous-corticaux, avec la pyrale du buis et principalement les scolytes. Les scientifiques craignent une forte épidémie de scolytes pour cette année. Même si le froid tardif et les pluies du printemps ont un peu ralenti ce phénomène, il convient d'être prudent. Si vous êtes propriétaires de parcelles forestières et que vous constatez que les arbres rougissent et sèchent littéralement sur pied, nous vous conseillons d'intervenir rapidement avec l'abattage et l'écorçage afin d'éviter la propagation de cet insecte xylophage.

Dans ce cas, vous pouvez contacter directement le CRPF Auvergne Rhône-Alpes qui pourra vous accompagner dans

cette démarche. Restons donc vigilants sur la propagation du scolyte, car plus nos forêts seront préservées et mieux elles pourront s'inscrire dans une dynamique de développement durable.

Vente de bois de chauffage

La commune propose 12 lots de bois de chauffage issus de l'exploitation de la parcelle 86, située sur la commune déléguée de Thorens-Glières, à côté du terrain de foot. Si vous êtes intéressé par un lot, vous pouvez vous inscrire en mairie de Fillière ou envoyer un mail à : accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr

En cas de forte demande, un tirage au sort sera effectué.



Envie de jardiner ? Bientôt des jardins partagés près de chez vous !

La commune de Fillière souhaite mettre en place des jardins partagés sur l'ensemble des communes déléguées. Différentes implantations sont en cours d'étude. Vous rêvez d'un espace pour cultiver vos fruits et légumes et partager des astuces avec d'autres jardiniers ?

Prenez part au projet et contactez la commune de Fillière par téléphone au 04 50 22 82 32 ou par email : accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr.

Les enfants de Fillière découvrent le débardage à cheval, une technique respectueuse de l'environnement



Extrait des échanges entre Brice Henriot, le jardinier de la forêt et les enfants

Quel est le rôle de la forêt ?

La forêt nous permet de produire du bois pour nos besoins (construction, chauffage...), offre des espaces de récréation (promenade, ombre) et nous protège d'éventuelles chutes de blocs en les freinant.

Pourquoi coupe-t-on ces arbres ?

Les frênes que nous avons décidé de couper sont malades (calarose du frêne) et représentent un danger pour les humains car cette maladie sèche leurs branches qui menacent donc de tomber sur les chemins que nous empruntons régulièrement pour la promenade.

Début avril, les enfants des écoles de Thorens-Glières (publique et privée), Aviernois et Les Ollières, ont participé à des démonstrations de "débardage à cheval", offertes par la commune de Fillière, près du stade Jean Coulon à Thorens-Glières. Au programme : présentation du rôle du forestier, du rôle de la forêt, de la technique de débardage à cheval pour l'entretien de la forêt...

Quels sont les avantages du débardage à cheval ?

Le débardage à cheval permet d'avoir un impact moindre sur le sol, de préserver les pousses des arbres et de laisser le moins de traces possibles. Il est plus facile d'accéder à certains arbres avec un cheval et cette pratique est non polluante. Et le crottin de cheval est un engrais pour la forêt !

Rencontre avec Florent Cardan, débardeur et porteur muletier de la vallée verte et Carlos son cheval

Florent, pouvez-vous nous dire quelques mots de votre métier de débardeur à cheval ?

J'exerce ce métier en complément de mon activité principale, par passion, pour l'environnement en général. Le débardage à cheval est une activité forestière qui consiste à acheminer les bois depuis leur lieu d'abattage jusqu'à un espace de dépôt. Je pratique cette activité par intérêt philosophique car malheureusement il est difficile d'en vivre car c'est une technique peu utilisée.

Pouvez-vous nous présenter, Carlos, votre cheval ?

Carlos a 6 ans, et c'est mon compagnon de travail ! Ce n'est pas un cheval de trait comme on pourrait le penser, c'est un croisement d'un ardennais et un baudet du Poitou. Il doit être en forme physiquement pour appréhender un chantier de 10 jours comme celui-ci (environ 150 m³). Il nous a fallu 3 ans pour être opérationnels et arriver à évoluer en toute sécurité sur les chantiers, notamment lorsque nous sommes en milieu montagnard.

Comment faites-vous pour communiquer avec Carlos ?

Nous parlons belge ! Je le guide à la voix et à la corde... nous sommes à l'écoute et apprenons beaucoup l'un de l'autre.

Une expérience insolite pour les enfants de Fillière, qui n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions aux gardiens de la forêt !

Découverte de la biodiversité de la mare des Laffins

Animé par l'association ASTERS (Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie) le samedi 4 mai, une quinzaine de curieux courageux ont chaussé leurs bottes de pluie pour découvrir la richesse de la mare des Laffins à Thorens-Glières, où tritons et crapauds côtoient libellules et demoiselles !

Jusqu'au 30 octobre, le Département de la Haute-Savoie vous invite à plus de **200 sorties nature gratuites**, pour découvrir ou redécouvrir la remarquable richesse de notre patrimoine naturel.

Retrouvez tout le programme sur hautsavoieexperience.fr



Animations à foison dans les bibliothèques de Fillière



© Augagneur

Dynamisme et implication sont de mise dans les cinq bibliothèques de Fillière qui proposent régulièrement, aux petits et grands, des animations variées et ludiques.

Pour exemple, une rencontre passionnante a eu lieu en avril avec l'auteure Mélanie Chappuis, à Saint-Martin-Bellevue, à l'occasion du Prix Lettres Frontières. Quant au prix Rosine Perrier, d'avril à octobre, il promet également de belles lectures ! Les 5 bibliothèques ont également animé la fête du roman jeunesse "Livr'évasion"

qui récompense chaque année un roman et accueille un ou des auteurs, au cours d'une fête finale qui a eu lieu le 5 juin, à l'espace-animation de Groisy. Les enfants de 9 à 12 ans ont alors voté pour leur livre préféré !

Du 20 au 26 mai, dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux écrans, des

spectacles de marionnettes (Les Ollières), des théâtres d'images (Thorens-Glières, Aviernois, Les Ollières) ou encore un atelier "Je plante ma graine" (Aviernois), ont été proposés aux enfants d'âges divers.

Bib'en scènes, des spectacles dans vos bibliothèques !

Organisés dans le cadre de Bib'en scènes et offerts aux habitants des Pays de Savoie, les "Concerts illustrés" font partie d'une suite de spectacles programmés par Savoie Biblio et les bibliothèques. Événements à venir :

- à **Saint-Martin-Bellevue** : "Les contes de la boîte", samedi 14 septembre à 10h30, salle polyvalente (dès 5 ans)
- à **Thorens-Glières** : "Ice", samedi 5 octobre à 17h30, au cinéma le Parnal (dès 6 ans), gratuit. La séance sera suivie d'une projection-rencontre (payante) avec Hugo Mansoux, glaciologue, autour de son film "Les glaciers de Savoie, une vie en péril", (en partenariat avec la MJC de Fillière et le cinéma LE PARNAL)

- à **Evires** : "Faux départ, un rendez-vous peut en cacher un autre", samedi 12 octobre à 16h, à la bibliothèque (dès 7 ans).

Tous les spectacles sur le site :
www.savoie-biblio.fr/EXPLOITATION/CULTURE/bib-en-scenes-spectacles-vivants-dans-les-bibliotheques-des-pays-de-savoie.aspx



Concert conté "Onaïa" à la salle des fêtes d'Aviernois, le samedi 25 mai

Une grainothèque à la bibliothèque d'Aviernois



La grainothèque (échange de graines) est désormais ouverte aux heures habituelles de la bibliothèque d'Aviernois.

Ma bibliothèque, j'y vais !

Le prêt de livres est GRATUIT pour les enfants jusqu'à 18 ans, et l'adhésion annuelle coûte 5 euros pour les adultes. Emprunt jusqu'à 5 livres pour 3 semaines, nouveautés incluses !

Nous recherchons toujours des bénévoles pour compléter les équipes d'Aviernois, Les Ollières et Saint-Martin-Bellevue et ce, pour pouvoir continuer à faire vivre activement les bibliothèques de nos communes. Lecteurs ou non, nous vous accueillerons chaleureusement !

+ d'infos dans vos bibliothèques ou sur www.commune-filliere.fr

Ar(t)bre, la nouvelle exposition de l'espace d'art Phil'Arts

À l'occasion de la troisième exposition de l'espace Phil'Arts à Thorens-Glières, découvrez une sélection d'une quinzaine d'artistes qui ont peint, gravé, sculpté, photographié l'arbre, pour mettre en lumière ses traits, formes, couleurs ou encore essences.



Des racines à la canopée, l'arbre a de tous temps été source d'inspiration pour les artistes, qu'ils pratiquent la sculpture, le dessin, la peinture, la photographie et autres médias...

Dépositaire de sagesse, justice et mémoire du fait de sa longévité, l'arbre nourrit, protège, réchauffe l'homme, l'accompagne de sa naissance à sa mort. Dans l'art, tour à tour élément de paysage, symbole de vie, matière à s'approprier, il s'invite dans de multiples propositions dans lesquelles chaque artiste montre son rapport à l'arbre par son choix d'un élément, d'une saison, de ses formes, de ses couleurs ou essences...

Cette exposition propose une sélection des richesses et de la diversité que l'arbre apporte à la création artistique : ici une estampe de Giuseppe Penone, attaché à

l'esprit et au langage des arbres ; là des photos de Nils-Udo les ayant placés au cœur de son travail de land art ; ici un tourbillon ou une anatomie humaine dans les forêts de Gabriela Morawetz ; là des arborescences et veinages dans le travail de Louve Delfieu. Les techniques divergent - aquarelles polychromes et vibrantes de Jean-Paul Agosti, acryliques aux tonalités saisonnières de Sylwia Avola, sculptures en bois fendues et écorchées de Mathilde Fumex, pastels évanescents de Petlin... - et les regards se perdent dans les œuvres mystérieuses qui convoquent cette grande figure de la nature.

Une quinzaine d'artistes contemporains exposent dans l'espace intimiste de Phil'Arts, rendant un hommage éclatant à l'arbre, pilier de la forêt mais aussi, comme l'homme, de condition fragile.

Ces œuvres originales servent également de supports d'ateliers pour les enfants et les adultes.

- Visites/ateliers adultes (avec Sylwia Avola) : 30 juin / 7 juillet à 10h
- Visites/ ateliers enfants : 6 et 27 juillet 2019 à 10h

Sur inscription, places limitées.



Espace PHIL'ARTS
38, rue de la Poste
THORENS-GLIERES
Tél. 07 60 57 81 94
philarts@commune-filliere.fr



Horaires d'ouverture
25 mai - 30 juillet 2019
du mercredi au dimanche, 14h-18h
Entrée libre

Après trois expositions organisées par la commune de Fillière, Phil'Arts ouvre ses portes à partir du mois d'août à des artistes de la région, pour de courtes expositions. Programme à venir très prochainement !

Brin d'histoire : l'annexion du hameau du Jourdil

Il y a 150 ans, le hameau du Jourdil était rattaché à Thorens-Glières. Autrefois, le hameau du Jourdil, tout au bout de la vallée d'Usillon, faisait partie de la commune d'Aviernoz. Mais durant l'année 1866, ses habitants demandèrent à la commune d'Aviernoz le rattachement du hameau à Thorens. Le 5 août 1866, en réponse à une lettre préfectorale, le conseil municipal d'Aviernoz fut invité à émettre son avis sur l'annexion du Jourdil et de la Louvatière à la commune de Thorens.



Le maire, Joseph Bocquet, n'était pas très favorable à ce projet, les raisons formulées par les habitants du Jourdil ne lui paraissant pas fondées, étant donné que le nombre des déclarations de naissance, mariage ou décès n'excédaient guère plus d'une par an. Il objecta que ce rattachement diminuerait la population d'Aviernoz, déjà peu nombreuse. De plus, il considérait que le chemin reliant le Jourdil au chef-lieu d'Aviernoz, bien que long et nécessitant quelques travaux, était autrement plus praticable que celui menant à Thorens, qui obligeait à emprunter la passerelle du Vuaz, emportée par les eaux à chaque grosse pluie.

Le 9 août 1866, une commission composée d'habitants du Jourdil - Claude Sage, Maurice Puthod, Antoine et Jean Encrenaz - fut convoquée à la mairie d'Aviernoz pour répondre aux interrogations des conseils municipaux des deux communes concernées. Elle plaida le

fait que le hameau du Jourdil faisait partie intégrante de la commune de Thorens, de par le culte religieux et l'enseignement primaire, et fit mention de l'état déplorable des chemins qui rendait très difficiles les communications avec Aviernoz, contrairement à ce que prétendait le conseil municipal de ladite commune. Elle argumenta également de la plus grande facilité, du fait d'un moindre éloignement, à prendre connaissance des "affaires publiques" de la commune de Thorens. Elle souhaitait que Thorens n'eût rien à payer ou rembourser à Aviernoz et que le hameau du Jourdil contribuât de suite aux charges de sa nouvelle commune, tout en espérant que celle-ci lui fit bénéficier des avantages communs.

La commission promit que les habitants du hameau participeraient à tous les travaux nécessaires aux réparations du chemin menant au village de Thorens, dont le fameux pont du Vuaz. Elle émit

le vœu que ce chemin fût classé, comme l'étaient les autres chemins de la commune de Thorens, celle-ci devant, espérait-elle, contribuer à son entretien et à ses réparations dans une juste proportion.

Au final, les membres de la commission estimaient que la perte liée à l'impôt foncier s'avérerait dérisoire et ne mettrait nullement en péril la situation financière d'Aviernoz. Il était hors de question de dédommager Aviernoz, comme l'avait demandé le conseil municipal, de la cession des biens communaux situés au Jourdil, la commune ayant renoncé à tous ses droits dans un acte passé chez maître Tissot, en octobre 1844.

Ces biens faisaient bel et bien partie intégrante du hameau du Jourdil. Le dossier fut remis entre les mains du ministère de l'Intérieur qui diligenta une enquête et prit en compte l'avis des communes d'Aviernoz et de Thorens, de la commission du Jourdil, du conseil général d'arrondissement et de la préfecture.

Le projet prit une tournure favorable aux habitants du Jourdil. C'est ainsi que le 18 septembre 1869, un décret stipulant le rattachement de la section du Jourdil à la commune de Thorens fut signé au palais de Saint-Cloud par l'empereur Napoléon III, le garde des Sceaux et le ministère de l'Intérieur.

Bernard CONVERS

Sources : "Aviernoz au fil du temps"

Un passionné d'histoire locale s'en est allé...



Robert Langlet, né à Thorens le 10 août 1928, est décédé le 16 avril au matin. Fils d'Hector Langlet et de Madeleine Chardon, et petit fils d'un colporteur, Fernand Chardon, qui s'était installé à Thorens durant le 19^{ème} siècle. Sa mère tenait le café-épicerie avec son oncle Marcel (à la place de la pharmacie actuelle), et son père et son autre oncle Roger Chardon, tenaient le garage en face (à la place des commerces l'Écliapa et le Délices Alpains actuels).

Robert Langlet passa toute sa jeunesse à Thorens, il était intéressé par tout ce qui

l'entourait et se plongeait souvent dans le dictionnaire... Un peu avant vingt ans, il tomba malade et sa convalescence dura. Pour tromper son ennui, il décida, avec l'accord du curé, d'étudier les archives de la paroisse. C'est ainsi qu'il se passionna pour l'histoire de Thorens et de ses alentours. Il fit l'armée à Saint-Maixent, puis rentra à la SNCF. Ensuite, il passa quelques temps à la préfecture d'Annecy. Il continua sa vie active à Paris où il se fit recruter comme comptable dans l'entreprise TAB (Travaux Annexes du Bâtiment). Après quelques années, il devint gérant associé avec deux autres personnes de cette entreprise avec deux autres personnes.

Commençant tôt le matin, et ainsi pouvant se libérer dans la journée, cela lui permettait de flâner dans des boutiques de livres anciens, de chiner dans les brocantes, et d'avoir accès à la salle Drouot où se déroulaient de nombreuses enchères.

Il put ainsi acquérir des ouvrages très rares comme le Pourpris écrit par Charles Auguste de Sales en 1742, ou d'autres comme L'Armorial de Foras, le Dictionnaire Grillet, ou le Dictionnaire



Tableau représentant la Maison Chardon (Famille de Robert Langlais) dans les années 1950 où sont installés actuellement la boulangerie Délices Alpains et le restaurant l'Écliapa

de Clergé. Il se procurait tout document intéressant concernant son pays de Savoie, et pouvant le lui rappeler : cartes postales, gravures, tableaux, livres, timbres, télégrammes, textes, et cartes de nos régions, et particulièrement tout ce qui touchait Thorens.

Il possédait une des plus belles collections de cartes postales d'Annecy que la ville lui racheta il y a une petite dizaine d'années. Il détenait aussi celle de Thorens et avait des archives renfermant des documents très intéressants. Un grand merci à lui pour tous les documents historiques qu'il a partagés et qu'il nous a permis de connaître.

Bernard CONVERS

Mémoire

Lors du 70^{ème} anniversaire des combats des Glières et de la Libération de la Haute-Savoie, la commune de Thorens-Glières, en étroite association avec l'Association des Glières, a engagé un travail de mémoire en créant une place destinée à rendre hommage aux Maquisards et à la population locale et en posant deux plaques pour rappeler le rôle joué par les familles Beviillard et Charrière.

En 2019, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire, les élus de la commune de Fillière ont décidé de poursuivre cette tâche en confiant à Nicole Baud-Bévillard, vice-présidente de l'Association des Glières, et à Noëlle Bernard-Granger, la mission d'effectuer des recherches et de rédiger des textes pour rendre hommage aux principaux acteurs de la Résistance à Thorens-Glières et pour porter à la connaissance les hauts faits qui se sont déroulés sur notre territoire.

La date du 13 juillet a été retenue pour dévoiler le résultat de ce travail. A partir de 17h, vous êtes tous invités à participer à la cérémonie d'inauguration qui débutera au cimetière, se poursuivra au jardin de la maison médicale puis sur le parvis de la mairie-déléguée de Thorens-Glières. A 20h, à la salle Tom Morel, un spectacle rendant hommage aux Résistants Espagnols clôturera la manifestation.

Le lendemain, comme chaque année, nous célébrerons l'anniversaire du défilé de la Compagnie Louis Morel - Le Chamois, le 14 juillet 1944, au terme duquel la commune de Thorens a été proclamée "libérée".



Commémoration du 8 mai de la commune, en présence des enfants des écoles de Fillière

EN PANNE D'IDÉES POUR ACTIVITÉS NATURE, SPORTIVES OU



Les joies du golf à Saint-Martin-Bellevue

Débutant ou pratiquant confirmé, le golf du Belvédère de Saint-Martin-Bellevue offre la possibilité de s'entraîner sur son grand practice, de découvrir un parcours naturel et respectueux de l'environnement, le tout dans une ambiance agréable et conviviale. Profitez des journées d'été pour découvrir cette activité. Tout au long de l'année, les plus jeunes peuvent s'initier à la pratique du golf.

+ d'infos, rendez-vous sur www.golfdubelvedere.fr

Ouvert du 11/03 au 05/12 de 8h30 à 18h30. Fermé le mardi.

En famille au plateau des Glières

Ce vaste plateau historique de 436 hectares, est composé d'alpages, forêts et tourbières, abritant une faune remarquable et menacée comme le Tétralyre et la Gélinoite. A partir du site d'accueil "mémoire du Maquis", redécouvrez Les Glières, à travers les animations, expositions, itinéraires balisés.



Exposition temporaire **"Parachutages aux Glières"**

Du 2 juin au 31 août 2019

Apprenez-en plus sur les objectifs et modalités du parachutage d'armes du 1^{er} août 1944, ainsi que sur les autres parachutages ayant eu lieu sur le plateau des Glières.

Animations estivales

Du 6 juillet au 31 août

(programme à télécharger sur le site du conseil départemental)

• À l'assaut des Glières

17, 24 et 31 juillet, 7 et 14 août, 28 septembre de 10h à 16h

Empruntez tout d'abord les sentiers historiques dans les pas des maquisards et

remontez au temps de la Résistance...

Profitez d'animations variées sur la faune et les paysages du site.

Anecdotes et découvertes au rendez-vous. Dès 8 ans, Rdv à Mémoire du Maquis. Inscription obligatoire.

Département de la Haute-Savoie

Mémoire du Maquis

Tél. 04 50 33 21 21

reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr

• Géocaching

Tous les lundis, du 6 juillet au 26 août, de 10h à 18h

Munis d'un GPS, retrouvez les différentes caches qui vous permettront de mieux comprendre l'histoire du maquis des Glières et de son environnement particulier.

• La famille prend le maquis

Tous les jours (sauf le lundi), à 11h30

Découvrez en famille l'histoire des maquisards des Glières. Unissez-vous pour relever les défis et résoudre les énigmes rencontrées tout au long du parcours.

• Instantané d'histoire

Tous les jours (sauf le lundi), à 10h30

Depuis un magnifique point de vue sur la zone de parachutage, venez profiter d'une présentation rapide du contexte et des événements de l'hiver 1944, sur le plateau des Glières.

• Le monument se dévoile

Tous les jours (sauf le lundi), à 17h

Découvrez la genèse, la symbolique et la construction du Monument national à la Résistance, conçu par Emile GILIOLI et inauguré en 1973.

Sortie automnale

"Sur les traces du cerf"

Samedi 28 septembre 15 h-18 h

Partez en balade sur les traces du roi de la forêt, en compagnie de deux naturalistes passionnées pour apprendre à reconnaître ses bois, fumés et empreintes, mais aussi pour découvrir la vie des mammifères du plateau des Glières. Promenade en montagne sans difficultés physiques.

Dès 6 ans, Rdv à la Maison du plateau des Glières. Inscription obligatoire.

FNE 74 - Tél. 09 72 52 92 26

ecdd-haute-savoie@fne-aura.org

LES VACANCES D'ÉTÉ ? CULTURELLES, IL Y A TOUT SUR FILLIÈRE !

La tête dans les étoiles

Découvrez le ciel et ses merveilles avec l'association Kaus Australis qui organise des soirées d'observation des étoiles. Par temps clair, vous pourrez apercevoir à travers les télescopes mis à votre disposition, certaines planètes (en fonction de la période), des amas d'étoiles, des nébuleuses, des galaxies (villes d'étoiles) ...

Animations payantes sur inscription.

+ d'infos www.kaus-australis.fr



Galaxie d'Andromède visible en été

PLUS D'IDÉES SUR www.lac-annecy.com ou au point information touristique

Tout l'été, les agents du Bureau d'Information Touristique situé à Thorens-Glières, géré par l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, vous accueillent et vous conseillent sur les activités, les visites, les sorties et les hébergements.

De nombreux documents sont disponibles à l'accueil : le carnet d'idées des événements à la quinzaine, la carte touristique du

territoire, mais aussi des guides de randonnées, cartes IGN. Itinéraires qu'il est possible de télécharger sur le site de l'office de tourisme via l'application Mhikes : traces GPS avec informations audio et supports visuels. Rendez-leur visite !

- du 12 au 30 juin et du 4 au 15 septembre du mardi au samedi : 9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30
- du 2 juillet au 1^{er} septembre du lundi au samedi : 9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 - Ouvert le 14 juillet et 15 août



+ d'infos www.lac-annecy.com

Bureau d'Information Touristique, Ancien Office de Tourisme
Place de la République Thorens-Glières 74570 Fillière



Un groupe “espace de vie sociale” ... dans les “starting block”

La MJC de la Fillière prépare depuis janvier 2019, avec le soutien de la commune de Fillière, et de la CAF 74, un projet d'EVS (Espace de Vie Sociale) en vue d'organiser des actions collectives sur le territoire, pour répondre à certains besoins exprimés par les habitants, avec leur participation.

Concrètement, quelles pourraient être ces actions collectives EVS sur Fillière ?

Sans préjuger des résultats de l'enquête de terrain qui permet de vérifier les besoins de la population, cela pourrait, par exemple, aller : de l'accompagnement collectif des enfants par des parents bénévoles, pour se rendre à l'école à pied en toute sécurité (système “pédibus” !) jusqu'à des **sorties collectives** pour les **personnes isolées**, ou encore des **voyages en groupe de découverte culturelle**... en passant par l'organisation de **covoiturages** de proximité pour se rendre dans les communes voisines, pour le travail, les

courses ou les loisirs... ou des **jours de troc**...

Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive car il faut aussi signaler l'action “API Village”, d'aide à la survie des abeilles, initiée par des bénévoles MJC, qui s'est déjà imposée tant au niveau des élus locaux que des habitants, comme action à mener d'urgence, sur le territoire.

Prenons-nous en main... et “faisons” ensemble, voilà le principe phare de ce projet de démocratie citoyenne !

Une commission EVS, devenue Comité de Pilotage, mobilise depuis le mois de janvier un petit groupe d'adhérent(e)s et de bénévoles de la MJC, rejoints par

quelques habitant(e)s de Fillière. Ce groupe, a activement préparé la phase de consultation : des questionnaires et réunions publiques ont été proposés.

Durant l'été, le projet social sera rédigé et soumis pour agrément à la CAF au cours de l'automne 2019. En espérant que l'EVS puisse démarrer des actions durant le premier trimestre de l'année 2020.

Oui, avec le nouveau projet participatif, ça va bouger avec les habitants ! En tout cas, l'équipe de bénévoles EVS est dans les starting block !

+ d'infos sur www.mjcfilliere.net

Nouveau : “Les paniers d'ici”

Tout nouveau, tout beau, “Les paniers d'ici” arrivent pour mettre du local dans votre assiette. Lancé en décembre 2018, le projet initié par Michaël Richard, producteur de volaille et d'ovins, voit le jour en ce mois de juin.

Il regroupe **13 producteurs et artisans du pays de Fillière** qui proposent leurs produits en circuit court. Vous pouvez, si vous résidez dans les communes d'Argonay, Aviernoz, Charvonnex, Evires, Groisy, Les Ollieres, Naves Parmelan, Saint-Martin-Bellevue, Thorens-Glieres et Villaz, commander un panier sur internet qui vous sera livré à votre domicile. Vous

pouvez aussi vous faire livrer chez des amis qui résident dans une des communes citées.

Les commandes prises jusqu'au mardi soir, seront livrées le jeudi suivant entre 17h30 et 20h, par les producteurs eux-mêmes, afin d'assurer un contact direct producteur consommateur. Un point relais de retrait est prévu à Groisy (à la cave aux amis) pour les personnes qui ne peuvent être présentes au moment de la distribution ou qui ne résident pas dans les communes citées.

Vous pouvez commander : fruits et légumes, fromages (chèvre, vache, et peut être brebis), laitages, œufs, volaille, viande



de bœuf, d'agneau, de porc, charcuterie, charcuterie espagnole confitures, bière, vin, escargots, pain... Le site internet de commande est en cours de finalisation et sera mis en ligne rapidement.

Vous pouvez d'ores et déjà nous suivre sur notre page Facebook : @lespaniersdici où nous communiquerons la date à partir de laquelle vous pourrez commencer à commander.

Réussite complète pour les jeunes de L'A.P.P.F.

Après avoir remporté les Jeux du Timbre à Périgueux en novembre 2018, les jeunes philatélistes de l'Association Philatélique du Pays de Fillière se sont de nouveau illustrés en remportant le Challenge Régional Rhône-Alpes à Valence les 21 et 22 avril 2019. Puis ils se sont brillamment

distingués au Championnat International à Burgos en Espagne du 10 au 12 mai en remportant deux médailles Vermeil et une Grand Argent. Quant aux adultes, trois d'entre eux ont exposé au Championnat de France à Montpellier du 7 au 10 juin.



Une semaine sans écran, c'est possible !

Les effets délétères des écrans chez les plus petits sont désormais bien documentés. Ils concernent principalement les capacités d'attention, les acquisitions, le sommeil, le comportement. Les professionnels recommandent d'éviter les écrans le matin avant l'école, durant les repas, le soir avant de se coucher, et d'éviter de disposer d'écran dans la chambre (cf. "Les 4 PAS" de Sabine Dufflo). Plusieurs établissements scolaires de la commune ont organisé un défi de type "une semaine sans écran".

Durant toute cette période, plusieurs associations ainsi que de nombreux

bénévoles ont proposés diverses activités alternatives, soit dans les écoles, soit en dehors des temps scolaires. Il s'agissait notamment d'activités physiques (sortie nature, initiation au biathlon), d'activités manuelles (mosaïque et calligraphie, intervention de "l'Outil en Main"), de spectacles vivants (lectures de contes avec support visuel, spectacle musical "ONIA" par le duo Sand). Une conférence et un débat ont été organisés avec le Dr Bruno Harlé, pédopsychiatre.

Aux côtés des enfants, cet événement a été l'occasion pour chacun et à tout âge, de



s'interroger sur son utilisation des écrans...

Samedi 7 septembre, rendez-vous au forum des associations

Rendez-vous annuel incontournable, le forum des associations est organisé chaque année le premier samedi de septembre à la salle Tom Morel à Thorens-Glières.

Plutôt tennis ou football ? Chorale, dessin ou photo ? Le choix sera

difficile vu la multitude d'activités proposées par les associations de la commune de Fillière.

Sports, culture et loisirs, solidarité et santé, ou encore nature et environnement, vous avez l'occasion de (re)découvrir, samedi 7 septembre

de 9h à 12h, l'offre associative du territoire, de rencontrer les bénévoles et surtout d'adhérer.

Les inscriptions aux activités de la MJC de Fillière pour la saison 2019-2020 se dérouleront également pendant le forum.

Les 14 et 15 août 2019, le comité de jumelage Thorens Esnandes fête ses 35 années d'existence à Esnandes

"Un Jumelage, pourquoi pas ?", c'est la question que se pose le Conseil Municipal de Thorens-Glières en 1983. En réponse, une commission municipale spéciale présidée par Germaine Mugnier voit le jour, qui deviendra en 1996 une association présidée par Gérard Joannais : le Comité de Jumelage.

Aujourd'hui, ce Comité propose aux Thorannais diverses activités : vente d'huîtres et de Pineau pour Noël*, un voyage à Esnandes avec de nombreuses visites en été, un concours de belote au printemps et la réception des Esnandais en février.

Une traversée en vélo de Thorens à Esnandes : 10 cyclistes (5 Thorannais et 5 Esnandais), encadrés par quatre

accompagnants chargés de la logistique et de la sécurité, partiront le samedi 3 août 2019 de Thorens entre 7h et 7h30 du matin (centre du village) pour une arrivée à Esnandes le 10 août 2019 en fin de journée. Venez les encourager lors de leur départ et suivez leur parcours au fil des jours sur www.facebook.com/TransatAlpine

Si vous souhaitez participer aux festivités, contacter Ghislaine Ratel au 04 50 22 43 07

**Commandes d'huîtres et de Pineau pour Noël : les bons seront disponibles dans les commerces fin octobre. Les huîtres proviennent d'élevages gérés par des ostréiculteurs Esnandais et sont sorties de mer juste 1 ou 2 jours avant leur départ pour Thorens. Le Pineau est commandé auprès de 3 producteurs situés à proximité d'Esnandes.*

Le projet de territoire, et après ?

Au terme de la concertation menée dans le cadre du projet de territoire de Fillière, cinq axes prioritaires se dégagent et ont été présentés, lors de la réunion de restitution du lundi 6 mai 2019 (diaporama complet présenté téléchargeable sur le site internet de la commune).

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS RETENUS PAR THÉMATIQUE



Participation citoyenne

- Ancrer** l'identité de Fillière
- Renforcer l'écoute et le dialogue** avec les habitants
- Mobiliser** les partenaires associatifs et économiques



Cohésion sociale

- Développer en mutualisant** les équipements structurants
- Soutenir** l'offre de services à destination des seniors, de l'enfance et la jeunesse
- Dynamiser** l'offre culturelle
- Accroître** l'accessibilité et l'offre de services aux PMR
- Favoriser** l'accès au logement



Cadre de vie

- Préserver et valoriser** les patrimoines (naturel, culturel, savoir-faire)
- Sensibiliser et accompagner** à la transition énergétique
- Préserver l'environnement**



Économie

- Dynamiser** le tissu économique local (ZAE, commerces)
- Encourager** les démarches agricoles locales
- Développer** l'éco-tourisme sur le territoire



Mobilités

- Favoriser les transports en commun et les modes doux**
- Participer au développement** de l'interconnexion avec les territoires voisins
- Préserver** les espaces naturels

Création d'un Conseil citoyen



L'une des actions inscrites au projet de territoire consiste dans l'installation d'un Conseil citoyen qui aura pour mission d'accompagner les élus dans leurs réflexions, de nourrir le projet de territoire à l'aide de propositions concrètes et de relayer les attentes et les demandes de la population.

Habitants, entrepreneurs ou commerçants, responsables associatifs, étudiants, vous pouvez participer à l'écriture de l'avenir de la commune en vous inscrivant dès maintenant, par mail à vielocale@commune-filliere.fr, ou auprès du service accueil de chaque commune déléguée.

L'installation du conseil citoyen aura lieu la première quinzaine de juillet (une invitation sera transmise à chaque citoyen inscrit). L'objectif de cette première réunion sera d'expliquer à chacun son mode de fonctionnement. Chaque participant pourra choisir un ou plusieurs thèmes de réflexion (exemple : environnement, mobilités, lien social, identité de la commune...).

Les incontournables du semestre

JUIN 2019

Festh'o Rock

Samedi 29 juin

Place Esnandes, Thorens-Glières

Organisé par le Comité des Fêtes

Feux de la Saint-Jean

Samedi 29 juin

A partir de 14h, manèges, spectacles, batucada, feux d'artifice à 22h30. Buvette et restauration sur place.

Organisés par Saint-Martin Loisirs

JUILLET 2019

Barbecue dansant

Samedi 6 juillet, 19h

Les Ollières

Organisé par l'association OSCAR

Championnat de France Moto Cross

Dimanche 7 juillet, 8h-19h

Moto Cross Thorens-Glières

Fête nationale

Dimanche 14 juillet

Thorens-Glières

Organisée par la Commune de Fillière

Fête western

Samedi 27 et dimanche 28 juillet

Chef-lieu Evires

Organisée par Lou foleru



AOÛT 2019

Cinéma en plein air

Samedi 10 août, 22h

Mairie déléguée de Thorens-Glières

Organisé par le Cinéma Le Parnal



Vogue Thorens-Glières

Samedi 17 et dimanche 18 août

Thorens-Glières

Organisée par le Comité des fêtes Thorens

SEPTEMBRE 2019

Motocross : course par équipes /Motos anciennes 65cc / 85cc

Dimanche 1^{er} septembre

Moto Cross Thorens-Glières

Fête du Four aux Laffins

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

Les Laffins, Thorens-Glières

Organisée par Les Amis du Terroir en Pays de Fillière

Les Contes de la Boîte Cie Najico

Samedi 14 septembre, 10h

Bibliothèque de

Saint-Martin-Bellevue

Vogue des Ollières

Dimanche 15 septembre

Les Ollières

Organisée par l'association OSCAR

Fête de l'Alpage

Dimanche 29 septembre

Thorens-Glières

Organisée par le Comité des Fêtes

OCTOBRE 2019

"Ice" - Cie Anothai

Samedi 5 octobre, 17h30

Cinéma Le Parnal

Organisé par le Cinéma Le Parnal

Trail des Glières

Dimanche 6 octobre

Thorens-Glières

Organisé par le Club nordique des Glières

"Faux départ, un rendez-vous peut en cacher un autre" - Cie Le serpent à plumes

Samedi 12 octobre, 16h

Bibliothèque Evires

Cross de Fillière

Dimanche 13 octobre

Évires

Organisé par la Commune de Fillière



Fête de la pomme et de la courge

Dimanche 27 octobre

Salle Tom Morel

Organisée par Thorens-Glières

Soirée Halloween

Jeudi 31 octobre

Salle Tom Morel

Organisée par Thorens-Glières

NOVEMBRE 2019

Rencontres du film des Résistances

Du 4 au 17 novembre

Soirée théâtre avec la compagnie accro planches

Samedi 9 novembre

Salle Jean Bouvet les Ollières

Organisée par l'association OSCAR

Cérémonie du 11 novembre

Lundi 11 novembre, 11h

Évires

Organisée par la Commune de Fillière

Concours de belote à la mêlée

Vendredi 15 novembre

Salle Jean Bouvet les Ollières

Organisé par l'association OSCAR

Soirée cabaret

Samedi 30 novembre

Salle Tom Morel, Thorens-Glières

Organisée par les Amis du Terroir en Pays de Fillière

Retrouvez chaque semaine les films diffusés dans votre cinéma Le Parnal à Thorens-Glières sur www.leparnal.net

Toutes les manifestations seront également en ligne sur www.commune-filliere.fr



Coordonnées de la mairie de Fillière et des mairies déléguées

Fillière et Thorens-Glières

300 rue des Fleuries, Thorens-Glières
74570 FILLIERE
Tél. 04 50 22 82 32
Mail : accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr

Évires

Chef-Lieu, Évires
74570 FILLIERE
Tél. 04 50 62 01 72
Mail : accueil.evires@commune-filliere.fr

Saint-Martin-Bellevue

1 route des écoles,
Saint-Martin-Bellevue
74370 FILLIERE
Tél. 04 50 60 32 04
Mail : accueil.stmartin-bellevue@commune-filliere.fr

Aviernoz

Chef-Lieu, Aviernoz
74570 FILLIERE
Tél. 04 50 22 41 92
Mail : accueil.aviernoz@commune-filliere.fr

Les Ollières

1 route du Praz, Les Ollières
74370 FILLIERE
Tél. 04 50 60 31 59
Mail : accueil.les-ollieres@commune-filliere.fr

Horaires d'accueil

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aviernoz	9h-11h30				15h-19h	
Évires		9h-12h	14h-17h	9h-12h 14h-19h		
Commune de Fillière + Thorens-Glières	9h-12h 14h-17h	15h-19h	8h30-12h 14h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h
Les Ollières		15h30-19h			14h-18h	
Saint-Martin- Bellevue	10h-12h 16h-19h	10h-12h 16h-19h		10h-12h 16h-19h		

Attention, les horaires d'accueil, changent en juillet et août: consultez le site internet de la commune de Fillière.

Inscrivez-vous à la newsletter !

Abonnez-vous à notre lettre d'information numérique en vous inscrivant sur la page d'accueil de notre site internet, elle paraît tous les deux mois. Rendez-vous sur www.commune-filliere.fr

Suivez-nous sur  <https://fr-fr.facebook.com/CommuneNouvelleFilliere/>

www.commune-filliere.fr

